700 d. 24

DÉDICACE DES ÉGLISES DE L'ILE DE GUERNESEY.

K Guernsey

GUERNESEY,
De l'imprimerie de P. D. CARTERET,
Contrée Mansell. 1798.

MVSEVM
BRITAN
NICVM

DÉDICACE DES ÉGLISES.

Première Paroisse.

L'ÉGLISE de Saint Sampſon fut bâtie l'an de notre Seigneur 1111. Le vingtdeuxième jour du mois de Mai, l'an de notre ſalut& grâce par le Saint Eſprit & ſacré nom du vénérable Roi de gloire notre Seigneur & ſeul Sauveur Jeſus-Chriſt, l'an mil cent onze, a la requête & ſupplication de frère Claude Panton, hermite en l'île d'Erm & ſes ſaints frères con-

verſant avec lui en ſaint & ſacré ſervice de prières & pour a ce, content & d'aſſent très haut & très puiſſant prince Juillien du Pracle gouverneur & ſeigneur des îles, & par conſéquent des paroiſſiens de la paroiſſe de Saint Sampſon, & principaux ſupérieurs; ſavoir eſt, ſire Richard d'Auneville gentilhomme de nom & de race, gouverneur de la dite paroiſſe, Enoch Dupré ſon lieutenant; Romain Capelle, Pierre Bregar, Nicolas le Petit, George le Cras, Robert Hallouvris, Michel Gobtel, Michel du Port, Jean Seille, Pierre Falla, Pierre Nicole, Jean Griſlame, Jean le Goubé, Jean le Sauvage, Etienne Genas, Roland du Mettier, Guillaume Bouvert, Martin de la Lande, Jean Effart, Maſſi Blondel, Pierre d'Eſrars, Elud la Pierre, Thomas Quartier, Phillippin Jehan, Goutier le Sauvage, & Pierre Geffet; leſquels comparurent à la requête des avant dits révérends perſonnages: dont Antoine de Suſon évêque de Coutance, a celle fin de faire dédicace & conſacrement d'un

certain temple & cimetière appartenant aux paroiſſiens de la paroiſſe de Saint Sampſon ſur le port marin; a donc a la parole & au commandement du dit évêque, tout le peuple ſe proſterna à genoux, à mains jointes en grande dévotion, dont le dit évêque faiſant ſon office, dit, ‘ *Monſtier* ‘ *Templum Domine*, Dieu te benie, ‘ & te garde de tous perils & dan- ‘ gers & te veuille garder & deffendre ‘ par ſa toute puiſſance & en ſon Saint ‘ nom, je te bénis, dédie & conſacre, ‘ pour voir que ſa très digne louange ‘ & ſacrée parole y ſoit purement & ‘ ſaintement adminiſtrée. Et pour y ‘ entendre, & y comprendre les choſes ‘ ſaintes, au nom du Pere & du Fils ‘ & du Saint Eſprit; & porteras le ‘ mon de Saint Sampſon, au nom & ‘ pour l'amour de Sampſon d'Aune- ‘ ville fils du dit Richard de l'avant ‘ dite paroiſſe, priant Dieu que pareil- ‘ le bénédiction ſoit ſur ton cimetière, ‘ & que tous ceux & celles qui ſeront ‘ enterrés en toi & en ton cimetière ‘ ayent cette grace de reſſuſciter a la

‘ dernière journée en réſurrection de
‘ vie éternelle & bienheureuſe ; priant
‘ auſſi que tu ſois maintenue & aug-
‘ mentée de temps en temps pour ſer-
‘ vir a la gloire de la céleſte grâce,
‘ & qu'il lui plaiſe te garantir & def-
‘ fendre de foudres, tonnerres &
‘ éclairs, de vents forts & rudes & de
‘ flots impétueux & de tonnerres peril-
‘ leux, de dragons volant en l'air, &
‘ de feux céleſtes du ciel étincelant.’
Puis diſant humblement le *Pater noſter*, on dreſſa la noble enſeigne figurée, armoirie des trois colombelles appartenant au dit noble, ſire Richard d'Auneville, alors un chacun de la noble aſſemblée ſe départit, après avoir donné dons & preſens un chacun ſelon ſa volonté, en donnant louanges & gloire a Dieu & au Seigneur Jeſus-Chriſt, Roi des ſiècles afin & a jamais. *Amen.*

Deuxième Paroisse.

L'ÉGLISE du Valle fut bâtie en l'année 1117. Le vingtneuvième jour de Septembre, l'an de grâce mil cent dixſept, le jour Saint Michel ange archange, prevôt de Paradis, furent convoquées & aſſemblées en forme d'ardentes prières en grande dévotion, les honorables perſonnes ici après, dans l'abbaye du dit ſaint archange au Valle, en la bienheureuſe île ſainte dite Guerneſey, à celle fin de faire dédicace & conſécration d'un certain temple & cimetière de Dieu benit; viron au nord & au long de la chapelle de la dite abbaye, le chemin proſſeſſionel paſſant entre deux; lequel temple & cimetière appartient de droit aux charitables paroiſſiens de la dite paroiſſe: prémier honorable Caliſte de Ganevis ſergent honorable, Alexandre Revengier évêque de Coutance, le frère Meſſias Romain abbé du mont Saint Michel, honorable Renault Montſauvage capitaine &

garde du chateau & paroiſſe de Saint Michel du Valle, honorable Michel de Beauvoir, ſire Pierre Cabaret curé de la chapelle du mont tombe, honorable dame Martin du Valle abbeſſe de Cæn, honorable Michel le Bouteillier abbé de Blanche Lande, frère Pinart le jeune abbé de Rouen, frère François Tranche Montagne hermite en l'île d'Erm, ſire Brandin Harriton gouverneur en l'île de Jerſey dite porte ſainte, Jean Buget ſon lieutenant gentilhomme, ſire Pierre Mille Bordage gentilhomme, noble Abraham de St. Ouen gentilhomme, Antoine de Rozel gentilhomme, Mathieu de St. Hellier gentilhomme, Barachois de Handois, Blamonde Hamton, ſire Martin Dierlaman, Gaaltier de Vinchelais, ſire Pierre d'Ermont, Roland de Brelade, & pluſieurs autres honorables perſonnes de la dite île de Jerſey. Le noble Sampſon d'Auneville, Guillaume de Sauſmarez, Drouet le Marchant, Roland de Garis, Nion de Breverie, Michel Philippe écuyer, James de France

écuyer, Robert du Gaillard écuyer, Philippe de Beauvoir écuyer, Piérre le Gros, Robert Hallouvris, Homme Capelle, Martin le Prevoſt, Phillippin Dupré, Jean Bregart, Juillien Couſin, Jean le Pelley, Jean Capelle, Jean Hamelin, Pierre le Maitre, Simon de Beaucamp, Jean Maingy, Jean Corneille, Jean le Goubé, Jean Marche, Etienne Dequerel, Jean le Miere, Roland de St. Clair, Martin Gallimon, Guillaume Agenor, Jean Giffart, Jean de la Rivière, Jean Deaunis, Jean Falla, Jean Coum, Rollin Allaire, Jeffré Henry, Noël Emery, Jeffré du Bat, Thomas Herpin, Otes de Grand Maiſon, Lucas Jehan, Jourdain Hubert, Jeffré Sauvarin, Richard Robert, Jean Sarre, Jean Ribri, Jean de Cocagne, Michel le Viel; & pluſieurs autres honnêtes & debonnaires perſonnes, de pluſieurs lieux & diverſes contrées tous leſquels ſus-nommés firent chacun de ſa puiſſance de grand dons, préſens & offrandes au dit lieu ſaint, non petit nombre, & tous leſquels a cloches

ſonnantes, & orgues & autres inſtrumens de toutes ſortes de muſiques, ſe préſentèrent les mains jointes, & les jenoux nuds contre terre, tant dedans le dit lieu ſaint, que dedans le cimetière en grande dévotion, & ardentes prières: dont l'évêque fit monter un page de navire ſur le pinacle du dit temple, ayant une pleine éponge d'eau & d'huile, parquoi au commandement du dit évêque, le dit page verſa la moitié de la dite éponge ſur le pinacle du dit temple, & l'autre moitié dans le cimetiére; dont, le dit évêque ouvrant ſa bouche dit, ‘ Temple paroiſſien, Dieu te bénie & te ‘ garde de tout mal, & en ſon Saint ‘ nom, je te benit, dédie & conſacre ‘ pour ſa gloire & ſon ſaint & ſacré ‘ ſervice, au nom du Père, & du Fils, ‘ & du Saint Eſprit; & tu porteras le ‘ nom de Saint Michel ange, archange; priant Dieu que ſa ſainte parole ‘ y ſoit purement publiée & annoncée, ‘ & qu'elle retentiſſe ſaintement & ‘ purement, que les ſaints ſacremens ‘ y ſoient fidellement adminiſtrés, au

'grand ſalut & profit des corps & des
'ames, tant des paſteurs, que des
'troupeaux; nous te prions auſſi, vé-
'nérable Dieu tout puiſſant, que tous
'ceux & celles qui en ce lieu ſaint
'te requerreront entièrement, ayent
'cette grace de reſſuſciter à la fin du
'monde, en réſurrection de vie éter-
'nelle & bienheureuſe; nous te le
'recommandons ce temple, ô Dieu,
'& aux charitables paroiſſiens: que
'tous ceux & celles qui de temps en
'temps ſuccéderont voyent qu'il ſoit
'augmenté & entretenu ſur ſes bons
'fondemens ainſi que ſes ornemens
'ſacrés, priant Dieu qu'il le garan-
'tiſſe & le garde de foudres, tonner-
'res & éclairs, tempêtes, orages, &
'vents démeſurés, ſuſcomblemens &
'autres adverſités, d'ennemis viſibles
'ou inviſibles, qui pourroient avoir
'juré ruine ou conſpiré contre lui &
'ſes ornémens ſacrés.' Et tont le peuple dit *Amen*. Alors le dit évêque commanda au page de planter le cocq ſur le pinacle du dit temple, en témoignage que le paſteur doit a-

voir ſoin de ſes ouailles, comme le cocq à de ſes poules; puis il dreſſa ſur le pinacle, la grande enſeigne de ſoye du noble Renaut Montſauvage, avec ſon de cloches, orgues & tambours, en grande réjouiſſance, l'eſpace de quarante jours & quarante nuits, ſans ceſſer; puis le peuple ſe departit, & donna gloire à Dieu, auteur de toutes bonnes œuvres. *Amen.*

Troisième Paroisse.

L'ÉGLISE de Torteval fut bâtie en l'année 1130. Le premier jour du mois de Novembre, l'an de notre ſalut & grace, par notre Seigneur Jeſus Chriſt notre Souverain, l'an mil cent trente comparut très ſaint frère George Belicq, de l'île de Jerſey dite porte ſainte, autoriſé du ſaint évêque de Coutance, à celle fin de dédier une certaine égliſe paroiſſialle en la paroiſſe de Torteval, fondée par un certain gentilhomme, tout par forme de vœu & promeſſe à Dieu, le priant de le mettre en port de ſauveté, étant ſur

ſur les ondes de la mer aſſailli de grande tempête, de vents & de dragons; pour quoi Dieu l'exaucant, arriva & s'adreſſa viron la minuit un ſamedi treizième jour de Septembre l'an mil cent vingtneuf au port & au havre de la roquaine, le dit noble gentilhomme nommé Philippe de Carteret, de la dite île de Jerſey, vrai fondateur du dit temple; pour quoi en preſence de Dilarion Carey gouverneur de la dite paroiſſe, de Pierre Bocart, Jean Hamelin, Girard de Beauvoir, Thomas le Clercq, Cuillaume Gallienne, Pierre Mugnie, Jaques Hocart, George Brehaut, Hellier Allez, Michel Dru, Michel Gallienne de Haulais, François Gallienne, Mathieu le Sauvage, Hellier du Drois, Thomas de la Rue, François Jean du Haumé, & pluſieurs autres perſonnes préſentes, or le dit autoriſé fit proſterner tout le peuple à genoux, dedans le temple & dedans le Cimetière, après faiſant ſon office, il dit, ‘Temple tortevallois, Dieu te bénie ‘& te garde de tout mal & de tous

‘perils à jamais, & en ſon ſaint & ſa-
‘cré nom je te bénis & conſacre, pour
‘le ſaint & ſacré ſervice & gloire de
‘Dieu; au nom du Père, & du Fils,
‘& du Saint Eſprit; & porteras le
‘nom de Saint Philippe, lequel baptiſa
‘l'eunuque au fleuve; priant Dieu
‘qu'il te béniſſe à jamais, & que ſa
‘ſainte parole y ſoit dignement ad-
‘miniſtrée, au grand ſalut des corps
‘& des ames tant les paſteurs que des
‘auditeurs, priant auſſi que chacun
‘& chacune puiſſent voir, & faire
‘devoir, que tu ſois maintenu &
‘augmenté de temps en temps, & gé-
‘nérallement, nous prions le grand
‘Dieu, Gouverneur du Ciel & de la
‘terre, que tous ceux qui ſeront en-
‘terrés en toi, & en ton cimetière,
‘ayent cette grâce de reſſuſciter à la
‘fin du monde en réſurrection de ſon
‘cher fils bien aimé, Jeſus-Chriſt
‘notre Sauveur.’ Et tout le peuple dit, *amen*. Après, toute l'honorable aſſemblée dirent, avec action de grace, qu'on donna un chacun de ſa puiſſance, & puis ils ſe départirent,

en rendant gloire a Dieu, auteur de toutes bonnes œuvres auquel soit honneur & gloire, à jamais.

Quatrième Paroisse.

L'ÉGLISE de Saint Sauveur fut bâtie en l'année 1154. Le trentième jour du mois de Mai, l'an de grâce mil cent cinquante quatre, fut faite la dédicace & consécration d'un certain temple & cimetière, en la paroisse de Saint Sauveur, à la requête & supplication des honorables personnes ici après declarées & nommés, nom après nom, lesquels offrirent, dédierent & consacrérent le dit temple; savoir, le très noble seigneur, sire Walter Durker, gouverneur de l'île sainte, dite Guernesey; authorisé par le très haut & puissant prince le duc de Normandie, le noble Martin Blondel senechal de la cour de l'abbaye Saint Michel au Valle, Richard Henry, Jeffré Massi, Pierre de Lérée, Philippe Martel, Martin Martel, Jean Vaillans, Jean St. Maret, Richard

Hué, Perot Brouard, Michel du Port, Robin de France, Jean de Garis, Pierre St. Jean de la Salle, Touſſaint Robert, Gaultier le Muſenier, Jean Bonamy, Hellier Brehaut, Richard Philippe, Hellier de Beauvoir, Simon Bueivil, Nicolas Beavalet, Hellier Allez, Jean le Clercq, Moiſe Simon, Pierre le Cocquerel, Jean le Roi, Thomas Lenfeſtey, Richard du Drois, Robert de Garis, Nicolas de la Hougue, James le Brun, & pluſieurs autres perſonnes; comparut le frère Bernard le Franche, abbé, prieur du ſaint archange au Valle, lequel abbé autoriſé du St. évêque de Coutance, parlant au nom de Dieu, dit & commanda qu'un chacun l'écouta; puis il commença a faire ſon office par l'invocation du nom de Dieu, & ordonna que chacun & chacune joigniſſent les mains,& ſe miſſent a genoux en terre, en grande dévotion, alors le dit autoriſé, dit; ‘Père Saint, ‘créateur du ciel & de la terre, & ‘grand gouverneur de tout le monde, ‘qu'il te plaiſe nous conduire tous,

‘en corps & en âmes a jamais, & en
‘cette preſente vie mortelle & en
‘celle qui eſt a venir, ainſi que toutes
‘nos œuvres; & particulièrement ce
‘temple ici pour lequel nous ſommes
‘maintenant aſſemblés; temple heu-
‘reux Dieu te beniſſe, & te garde de
‘tout mal & de toute adverſité, & en
‘ſon Saint & Vénérables nom, je te
‘benis & ton cimetiére, pour être à
‘ſon ſervice & pour la gloire de la
‘céleſte grâce, & porteras le nom
‘de Saint Sauveur, Seigneur & Sau-
‘veur de tout le monde, au nom du
‘Père, du Fils & du Saint Eſprit; te
‘priant ô notre Dieu tout-puiſſant,
‘que ta ſainte & digne & très préci-
‘euſe parole y puiſſe retentir fidel-
‘lement & que tes ſaints ſacremens y
‘ſoient bien & fidellement adminiſ-
‘trés, au ſalut & bon repos tant des
‘corps que des ames, de tous bons
‘chrétiens, & en l'acquit tant des
‘paſteurs que des auditeurs; te priant
‘au nom de ton fils Jeſus Chriſt que
‘tous ceux & celles qui en ce temple
‘ou en ce cimetière ſeront mis, &

‘enſepulturés, & enterrés, ayent cette
‘grâce de toi qui eſt le ſeul auquel
‘doit eſpérer tout le monde, de reſ-
‘ſuſciter en vie éternelle & bien-heu-
‘reuſe te priant auſſi ô Dieu que tous
‘chacun & chacune, puiſſent voir
‘qu'il ſoit maintenu entretenu & aug-
‘menté de temps en temps, pour ton
‘ſervice; ô grand Dieu tout puiſſant
‘nous te prions, qu'il te plaiſe le ga-
‘rantir & deffendre de tous dangers;
‘de vents, tempêtes & orages, de
‘foudres, tonnerres & éclairs; & de
‘tous ennemis diaboliques, viſible ou
‘inviſible, de tremblemens de terre,
‘de dragons volant en l'air, & de
‘flammes étincellantes du ciel: & que
‘tous les paſteurs qui ſeront établis
‘pour conduire & gouverner ton
‘peuple ſoient de toi bénis, & du
‘Saint Eſprit illuminés; pour de leur
‘charge s'acquitter fidellement &
‘loyallement.’ Alors, au commandement du dit évêque, on dreſſa trois bannières de ſoye ſur la tour du dit temple, a ſon de cloches, orgues, tambours & autres inſtrumens ſon-

nant & réſonnant, en remerciant Dieu, auteur de tous biens; auquel ſoit honneur & gloire, force & magnificence, des maintenant & a jamais. *Amen.*

Cinquiéme Paroisse.

L'ÉGLISE de la Foreſt fut bâtie en l'année 1163. Le troiſième jour du mois de Septembre, l'an mil cent ſoixante trois, au nom de la Sainte Trinité, furent requiſent & aſſemblées les ſaintes & dévotes perſonnes ici après nommées leſquelles furent déclarés congrégués & aſſemblés, afin d'offrir dédier & conſacrer, à Dieu, au nom de notre dame ſainte Marguerite, qui ſouffrit pour la bonne querelle de la Sainte Trinité; un certain temple & cimetière en la paroiſſe de la Foreſt, en l'île ſainte dite Guernesey; ſavoir eſt, le révérend perſonnage, Silveſtre de Brunierre, évêque de Coutance, ſire Pierre le Poidevin prêtre ſacré, ſire Claude Hamelin prêtre ſacré, George Davis prêtre

ſacré, ſire Pierre Hamelin prêtre ſacré, Jean Halle, Jean Clavet, Jean Bracart, Rolf Tourgis, Jean le Clercq. Michel Gallienne, Alexandre de Variouf, Robert de la Tocq, Jean Bonamy, Jean de la Rue, Jean Hallouvris, Nicolas Priaux, Colas du Bat, Michel Dru, Jean Godefroi, Jonas Revel, Jean de Valpy, Jean Givay, Pierre Selle, Michel Roſe, Juillien Videclin, Hellier Priaux & Robert de la Rue, tous leſquels, invoquans le nom de Dieu par humbles prières au général & juge de tout le monde, le priant de ſa grâce & de ſon vouloir de bénir, eux & l'ouvrage qu'ils avoient fait & entrepris pour ſon très-ſaint & vénérable ſervice; à dont, le dit évêque, fait monter trois jeunes hommes ſur le pinacle & ſur les deux bouts du temple paroiſſial, dont, tout le peuple d'icelle paroiſſe & autres, qui y aſſiſtoient, s'inclinèrent les jénoux en terre & les faces vers le ciel, en grande devotion alors l'évêque commença à faire ſon office & ſupplication, & dit; ‘ temple heureux,

‘Dieu te bénie & te garde de tout
‘mal & en ſon Saint & vénérable nom
‘je te benis & ton cimetière, au nom
‘du Pere, du Fils & du Saint Eſprit;
‘& porteras le nom de Sainte Mar-
‘gueritte, vraye ſoutenante & main-
‘tenante de la Sainte Trinité juſqu'à
‘la mort & martyre: priant l'éternelle
‘Trinité que tu ſois garantie de tous
‘dangers qui te pourroient venir ou
‘qui te pourroient nuire, interdire ou
‘abattre, auſſi qu'il te garantiſſe de
‘foudres, tonnerres, tempêtes & ora-
‘ges, & de tous conjurés, qui con-
‘tre toi & tes ornemens ſacrés au-
‘roient conſpiré, priant tous, chacun
‘& chacune, de voir que tu ſois main-
‘tenue, entretenue & augmentée de
‘temps en temps, pour ſervir à jamais
‘à l'honneur, à la gloire & ſervice de
‘Dieu, & de ſon Fils Jeſus-Chriſt,
‘Sauveur de tout le monde; & que
‘pareille bénédiction ſoit ſur ton ci-
‘metière; & que tous ceux qui ſeront
‘enterrés en toi, ci-après, ou en ton
‘cimetière, ayent cette grace & fa-
‘veur de toi vénérable Dieu & Père

'céleſte, de reſſuſciter en la fin du 'monde en réſurrection de vie éter-'nelle & bienheureuſe, pour te louer 'la haut au ciel, avec tes ſaints anges '& archanges céleſtes, ſans fin & à 'jamais.' Et toute la bonne aſſem-blée d'un franc cœur & d'un franc courage dirent, *Amen*. Puis au com-mandement du dit évêque, on dreſſa trois bannières de ſoie ſur le pinacle & ſur les deux bouts du temple, avec remerciments au grand Dieu tout puiſſant, & en toute mélodie, com-me à celui qui eſt auteur de toutes bonnes œvres, auquel ſoit tout hon-neur & gloire, à jamais. *Amen*.

Sixième Paroisse.

L'ÉGLISE de Saint Pierre du Bois fut bâtie en l'année 1267. Le vingtneuvième jour du mois de Juin, l'an mil cent ſoixante ſept, du con-ſentement & à la requête de ſire Pierre Cornet, gentilhomme, gou-verneur, garde & capitaine des fortes places & chateaux de l'Ile ſainte, dite

Guerneſey; James de France, Guillaume de France, Michel Gallienne, Pierre le Meſurier, James de Garis, Guillaume Adam, Pierre de la Mare, Jean Guille, Jean de l'Iſle, Michel Brehaut, Richard le Clerq, Pierre Revel, Maſſi Allez, Michel Bonamy, Olivier de la Salle, Michel Dru, Hellier Brouard, George le Febvre, Richard du Gaillard, Jourdain Videclin, Pierre de Melaine, Pierre Pains, Nicolas Gallienne, Pierre Robert, Nicolas Vaſe, Pierre le Sage, Thomas Blondel, Pierre du Mont, Pierre Henry, Jonas le Gros, Etienne Hammel le jeune, Robert du Bat, & autres, de pluſieurs lieux & de diverſes contrées: comparut le révérend & ſaint perſonnage Barthélémi Baſſet, évêque de Coutance; lequel de ſa débonnaire bonté fit proſterner toute l'aſſemblée dedans le temple de la paroiſſe de Saint Pierre du Bois, tous les jenoux en terre & les mains jointes en grande dévotion, dont le dit évêque faiſant faiſant ſon office, dit; Temple paroiſſial, Dieu te bénie &

‘te garde de tout mal, & te main-
‘tienne ſur ton bon fondement, & en
‘ſon Saint & vénérable nom je te bé-
‘nis, dédie & conſacre pour ſon ſaint
‘ſervice, le priant que ſa ſainte p role
‘y puiſſe fidellement retentir, & que
‘ſes ſaints ſacremens y ſoient fidelle-
‘ment & purement adminiſtrés, au
‘grand ſalut des corps & des ames,
‘tant des paſteurs que des brebis, en-
‘fin & à jamais, au nom du Père, du
‘Fils & du Saint Eſprit: & porteras
‘le nom de St. Pierre du bois: priant
‘que pareille bénédiction ſoit ſur ton
‘cimetière, & que ton uſage ſoit con-
‘ſacré pour terre bénite; priant le
‘Roi des rois, que tous ceux & celles
‘qui en ton corp, ou en ton cimetière
‘ſeront enterrés, ayent cette grace de
‘reſſuſciter & relever de terre à la fin
‘du monde, leurs corps étant rendus
‘conformes au corps de notre glo-
‘rieux Seigneur Jeſus Chriſt. Priant
‘Dieu, que chacun & chacune, qui
‘de temps en temps ſuccéderont,
‘puiſſent voir que tu ſois entretenue
‘& augmentée de temps en temps;

' & qu'il te garantiſſe & te garde de
' tous maux & périls, tempêtes & ora-
' ges, de vents, de tourbillons, ton-
' nerres, foudres & éclairs, & de tous
' ennemis viſibles ou inviſibles, & de
' tous inconveniens & dangers; tout
' & autant de temps qu'il plaira à
' Dieu, Roi de tous les ſiècles, en-
' tretenir l'ile en habitation chrétien-
' ne, ſur la digne pierre fondamentalle
' qui eſt notre rocher ſalutaire, notre
' Sauveur Jeſus Chriſt; ſur laquelle la
' foi de tous les fidelles doit être ap-
' puyée & duement aſſiſe.' Et toute l'honorable compagnie, tous d'une voix dirent, *amen*. Alors au commandement du dit évêque, ſire Philippe Brehaut, recteur, planta le cocq pinaclier, en chantant de cœur & de bouche le cantique de Zacharie; avec ſon de cloches, timballes bruyantes, trompettes, orgues & tambours battant, & autres inſtrumens de toutes ſortes de muſique. Puis chacun & chacune ſe départirent, après avoir fait dons & offrandes, chacun ſelon ſa volonté, en rendant honneur &

gloire à celui qui eſt auteur de toute bonne œuvre. *Amen.*

Septième Paroisse.

L'ÉGLISE de Saint Martin fut bâtie en l'année 1199. Le quatrième jour du mois de Février l'an mil cent nonante neuf, à la requête & ſupplication de l'honorable Hurdibras, gentilhomme, grand gouverneur, capitaine & garde de cette paroiſſe de Saint Martin, en l'île ſainte, avec les nobles paroiſſiens d'icelle, par authorité, conſentement, bon avis & conſeil de frère Jannin Beauvalet, abbé de blanche lande, en la dite paroiſſe: & par l'avis de ſire William Orſeth, gouverneur général de la dite île, & en ſa ſuite & convoi ſire Charles Emanuel, gouverneur de la ville de Rennes, ſire Pierre d'Onniant, gouverneur de la ville de Honfleur, ſire Henry Rodrick, gouverneur de la ville de Cæn, ſire Philippe Baſan, gouverneur de la ville de Chartres, ſire William Watſon, gouverneur de la

ville de Totnes, ſire William Hadſton gouverneur de la ville de Hantonne, révérend Berſabel le Blanc, évêque de Coutance, Jean Mamilet gentilhomme, Pierre de Saumarez gentilhomme, honorables Jean Marche, Richard Caverel, Philipot Olivier, Philipot Olivier ſon fils, Jean Guille, Philipe de Beauvoir, Etienne de Beauvoir, Vincent le Cucuel, Pierre de Letacq, Thomas Guignon, Pierre Falaiſe, Pierre le Bouteillier, Pierre le Roy, Jean Hallouvris, Sampſon Godebecq, Begion Guillard, James Blondel, Antoine Blanche, Rolin Divertin, Jean de l'Ecluſe, Michel Ozanne, Jean Cornu, Philippin de Havilland, Jean Fourmin, Roland du Gaillard, Martin de Garis, Pierre de Granfieu, Jean Marche du Bas, Jean Hellé, Etienne Martin, Robert du Drouet & pluſieurs autres honorables perſonnes, tant étrangers qu'habitans, de pluſieurs lieux & diverſes contrées: tous leſquels au commandement du dit évêque, ſe proſternèrent les mains jointes & les genoux en terre, tant

dedans le temple, que dedans le cimetière, avec ſon de cloches, orgues, harpes, tambours & autres inſtrumens ſonnant; & toutes les enſeignes des nobles ſeigneurs déployées, juſqu'au nombre de quatrevingt quatre, en toute ſolemnelle joie, rendant à Dieu louanges & graces à jamais. Donc l'évêque faiſant ſon office dit; ' Père ' Saint, créateur du ciel & de la terre, ' Seigneur & Sauveur de tout le mon- ' de, qu'il te plaiſe nous exaucer en ' toutes les prières que nous faiſons ' devant le trône de ta Sainte Ma- ' jeſté. Temple paroiſſial, Dieu te ' bénie & garde de tout mal, & en ' ſon Saint nom je te bénit & ton ci- ' metière leſquels je dédie & conſacre ' pour le ſaint & ſacré ſervice & gloire ' de Dieu tout puiſſant, au nom du ' Père, du Fils & du Saint-Eſprit; ' & porteras le nom de St. Martin, ' fidelle prêcheur de l'évangile de ' Chriſt; priant Dieu que ſa ſainte & ' ſacrée parole avec le chant de ſes ' ſaintes louanges y ſoient ouies dans ' ces chœurs & ſous ces voutes, au

' grand ſalut & profit tant des paſteurs
' que du troupeau, & que toutes les
' oraiſons faites en toi ſoient exaucées,
' & que les ſaints ſacremens y ſoient
' fidellement adminiſtrés, au grand ſa-
' lut des ames de tous pauvres miſéra-
' bles pécheurs; priant Dieu que ceux
' & celles qui ſeront enterrés en toi
' & en ton cimetière, ayent cette grâ-
' ce de reſſuſciter en réſurrection de
' vie éternelle & bienheureuſe.' Et tout le peuple dit, *Amen*. Puis au commandement du dit évêque, on couvrit toute l'aire du dit temple de blanc drap de laine, lequel après fut tout départi pour l'uſage des pauvres d'icelle paroiſſe, ſelon que chacun en avoit beſoin, lequel étoit du bon don & charitable largeſſe des avant dites honorables perſonnes: puis on dreſſa ſur le pinacle du dit temple la grande enſeigne de ſoye du noble de Saumarez, laquelle étoit de couleur rouge, perſe & blanche, & avoit trois pieds de carré, portant deux repreſentations, l'une de dragon & l'autre de lion; qui étoient les armoiries du

dit noble de Saumarez; laquelle ne fut jamais deſcendue juſqu'à ſon entière défaite & pourriture; donc, ceux & celles qui étoient la preſens, donnèrent louanges à Dieu, à qui ſeul appartient tont honneur, gloire & magnificence aux ſiècles des ſiècles. Et tout le peuple dit *Amen.*

Huitième Paroisse.

L'ÉGLISE du Caſtel fut bâtie en l'année 1203. Le vingtcinqième jour du mois d'Août, mil deux cents trois, fut fait la dédicace & conſécration d'un certain temple & cimetière pour la paroiſſe du Caſtel, autrement appellée la paroiſſe du grand ſarazin, en l'ile ſainte, dite Guerneſey, le dit temple bâtis ſur le lieu & en la place d'un certain château appellé le château du grand Geffroy: ainſſi à la requête de Gregoire Balizon, gentilhomme d'armes, grand gouverneur, capitaine & garde de la dite île; frère Barthelemi Baſſet, abbé & Prieur du valle & paroiſſe de St. Michel l'ar-

change, frère Antoine le Gros, prieur de notre dame de Lihou; & les honorables perſonnes dont les noms s'enſuivent, ſavoir, Nicolas le Febvre, Pierre Philippe, Jean le Gros, Pierre Quarité, Colin de la Lande, Jean Godefroy, Pierre Ococq, Pierre du Moulin, James Corneille, Pierre Quicquempere, Martin Leſtocq, Pierre Belangier, Nicolas le Pelley, Henri Bullabon, Robert du Vaugrat, Jean François, Juillien Cocquerel, Thomas du Gaillart, Jean Brehaut, Hellier l'Etournel, Sampſon Breverie, Martin le Sauvage, & autres en grand nombre, leſquels comparurent à la requête des avant dites perſonnes, de pluſieurs lieux & de diverſes contrées. Alors le dit Prieur du Valle, autoriſé & prié pour ce faire, du très haut & très excellent perſonnage, l'évêque de Coutance; parquoi, an nom & en l'autorité du grand Dieu tout-puiſſant; l'avant dit autoriſé commençant à faire ſon office, fit aſſeoir la grande enſeigne de ſoye ſur le pinacle du dit temple, tout le peuple étant

à genoux, tant dans le temple que dehors au cimetière, les mains jointes en grande dévotion: puis commençant, il dit, ‘Temple heureux, Dieu ‘te bénie & veuille garder de tout ‘mal & péril, & en ſon ſaint & vénérable nom je te bénis dédie & ‘conſacre pour ſon ſaint & ſacré ſervice, au nom du Père, du Fils & du ‘Saint Eſprit; & porteras le nom de ‘notre Dame de la delivrance, mère ‘bénite de notre Seigneur & Sauveur ‘Jeſus Chriſt; & que pareille & ſemblable bénédiction ſoit ſur ton cimetière, bénite terre ſepulcrale des ‘corps des fidelles chrétiens & chrétiennes; priant que tous ceux & ‘celles qui ſeront enterrés en toi & ‘en ton ſaint bénit jardin ſépulcral, ‘duquel le Sauveur du monde eſt le ‘jardinier, ayent cette grâce de reſſuſciter à la fin du monde, au dernier jour, en réſurrection de vie éternelle & bienheureuſe, & être en la ‘compagnie des élus de Dieu, en la ‘gloire celeſte, avec ſes ſaints anges: ‘priant auſſi que ſa ſainte parole &

'ſes ſaints ſacremens y ſoient fidelle-
'ment adminiſtrés; au grand ſalut &
'profit des corps & des ames, tant
'des paſteurs que des auditeurs; & que
'chaque teſtateur & teſtatrice ayent
'ſouvenance de toi en leur biens
'mondains dans leurs teſtaments, afin
'que bien leur ſoit: priant l'Eternel,
'créateur & conducteur du ciel & de
'la terre, qu'il lui plaiſe de te garder,
'garantir & deffendre de toutes ſortes
'de maux, inconvéniens ou domma-
'ges, de foudres, tonnerres & éclairs,
'de vents rudes & forts, & de tous
'ennemis viſibles ou inviſibles; ſoit
'en temps de paix ou en temps de
'guerre.' Et tous enſemble, d'une pure voix dirent *Amen*. Lors toute l'honnête aſſemblée firent de grands dons, preſens & offrandes au dit lieu ſaint, tant en or qu'en argent; & fut diſtribué du pain, juſqu'au montant de ſoixante ſept quartiers de froment, vingt bœufs & ſept vaches graſſes, & cent pieces de bercail, avec huit tonneaux de cidre & ſix tonneaux de vin; le tout a l'honneur du grand Dieu,

créateur du ciel & de la terre. Et toutes les enſeignes de cette île y furent déployées; les cloches, orgues & tambours ſonnant, & autres inſtruments de muſique, en grande réjouiſſances l'eſpace de quarante jours & quarante nuits; remerciant Dieu, de ce qu'il leur avoit fait la grâce, de voir une ſi ſainte œuvre commencée & parachevée, auquel nous rendons louange, honneur & gloire, dès maintenant & à jamais. *Amen.*

Neuvième Paroisse.

L'ÉGLISE de Saint André fut bâtie en l'année 1284. Le premier jour du mois d'Octobre, l'an mil deux cents quatre-vingt quatre, fut faite la bienheureuſe dédicace & conſécration d'un certain temple & cimetière paroiſſial, pour les paroiſſiens de Saint André, pourquoi au nom de Dieu, & par ſon ſaint vouloir, pour ce faire & accomplir, comparut à la requête de ſire Etienne Waller, gouverneur, capitaine & garde de toutes les forces

places & chateaux de notre ſouverain ſire en l'île ſainte, dite Guerneſey: comparut le bienheureux frère Dominique le Sauvage, abbé de l'abbaye de Saint Michel l'archange, au valle, autoriſé de l'évêque de Coutance; le noble Pierre le Faulconnaire, aumonier de la ſituation de ce dit temple; Pierre Roche, Jean Iſerez, Thomas Moulin, François Noël, Michel Bernard, Pierre l'Eveque, Touſſaint Crapel, Jean Chieldor, Pierre Robert, Jean Tourgis, Nicolas Maſſy, Simon de la Salle, Martin Effart, James Bailleul, Hellier Nicole, Robert de la Marre, Thomas Robert, Etienne Beverie & Simon le Teiller. Pourquoi, á la requête des avant dits & de pluſieurs autres, tout le peuple ſe mit à genoux, tant dedans le dit temple que dehors au cimetière, en grande dévotion & ardent zêle; a donc le dit autoriſé faiſant ſon office, d'un cœur pur & humble voix devant l'Eternel, dit; ' temple paroiſſial, Dieu te benie ' & te garde de tous perils & adverſi-' tés, & en ſon Saint nom, je te bénit,

‘dédie & consacre pour le saint & sa-
‘cré service & gloire de Dieu, au
‘nom du Père, du Fils & du Saint
‘Esprit; & porteras le nom de Saint
‘André, apôtre fidelle de notre Sei-
‘gneur Jesus Christ; priant Dieu que
‘sa très sainte parole y puisse retentir
‘fidellement, avec le chant de ses
‘très saintes louanges; & que les
‘saints sacremens y soient fidelle-
‘ment & saintement administrés par
‘les pasteurs d'icelle, de génération
‘en génération; au grand salut &
‘profit des corps & des ames des fi-
‘delles qui y assisteront; & que pa-
‘reille bénédiction soit sur ton cime-
‘tière, priant que tous ceux & celles
‘qui seront enterrés en toi & en ton
‘cimetière, ayent cette grâce de res-
‘susciter à la bienheureuse venue de
‘notre Sauveur, en résurrection de vie
‘éternelle & bienheureuse; priant aus-
‘si que tu sois maintenue, entretenue
‘& augmentée de temps en temps, &
‘garantie de tous maux & dommages,
‘foudres, tonnerres & éclairs, & de
‘tous ennemis visibles & invisibles; &

que

'que chaque fois qu'on célébrera le 'jour de ta dédicace, qu'on faſſe 'mention de Pierre le Faulconnaire, 'vrai fondateur de ton édification, '& vrai aumonier de la place ou tu 'ès aſſiſe, & en tenant pour ſacrilège '& digne d'excommunication, tous 'ceux & celles qui voudroient te 'toucher pour te démolir ou anéan-'tir & tes ornemens ſacrées.' Et tout le peuple repondit tous d'une voix. *Amen.*

Dixième Paroisse.

L'ÉGLISE de Saint Pierre Port fut bâtie en l'année 1312. A l'honneur & gloire de la ſainte paſſion, réſurrection, aſcention & apparition au jugement dernier, de notre bon Dieu & Pere, au nom de ſon Fils Jeſus Chriſt & du Saint Eſprit, qui eſt la Sainte Trinité de paradis, unie & inſéparable; furent preſentes en union fraternelle, le premier jour du mois d'Août, l'an mil trois cents douze, pour ordonner, dédier & con-

ſacrer un certain lieu ou maiſon d'oraiſon, temple villageois, au lieu & havre de Saint Pierre Port, portier du royaume de Paradis, pour faire les devoirs à Dieu, ſavoir eſt; le très excellent perſonnage Martin Sezar, évêque de Coutance; le révérend père Baillabé de Rovar, révérend Michel le Brocq, abbé du mont Saint Michel; noble Pierre l'Homme, gouverneur du Pont Orſon; ſire Jean Carel, governeur général de la ville de Cherbourg; ſire Antoine Mallard, governeur de la ville de Cæn; le noble Michel Baſanduſoir de la Litumierre de la Haye d'Eſtor, ſire Pierre Pharamond, gouverneur de la ville & chateau du Havre de grace; ſire Pierre Wimbourn, gouverneur de la ville de Hantonne; ſire Pierre Cornet, gouverneur du Chateau & de l'Ile de Guerneſey; honorables Jaques de Beauvoir, Jean le Marchant, Jean Nant, Jean Marche, James Emery, Pierre de la Cour, Jean l'Eſtocq, Jean Vicon, Thomas Careye, James Patron, Pérot de Clermont, Michel

de Normantuelle, Jean Padrart, Nicolas Effart, Michel Blondel, Walter Cocquerel, Pierre de la Couture, Jean du Brocq, Pierre Paulet, Pierre Falla, Bertelot Guille, Martin de Bertram, Jean de Vrangue, Pierre le Bourgeois, Jean Brouard, Jean l'Ecrevice, James Banquet, Matthieu Beauvalet, James de Garis, Michel de Garis, Thomas Tanquerel, James de la Couture, & Jean, Antoine, Thomas, Pierre, George, Martin. Simon, Jervais, Renoult, Jullien, Etienne, Hellier, Philippe, Sampſon, Matelin & Jehannet Cornet, ſeize frères tous enfans d'un même père & d'une même mère. Toutes les ſuſdites nobles perſonnes, & pluſieurs autres, ſe proſternèrent à genoux nuds en terre, les mains jointes tant dans le temple que dehors au cimetière; alors l'évêque commença à faire ſon office, diſant; ‘ Père Saint, créateur du ciel & de la ‘ terre, & conducteur de toutes nos œu‘ vres, & de tes ſerviteurs & ſervantes ‘ qui eſpèrent en toi; nons te prions ‘ très-humblement qu'il te plaiſe de bé-

‘nir, recevoir & accepter cette preſente
‘ſainte maiſon d'oraiſon, afin que tu
‘y ſois ſervi, honoré, & invoqué,
‘l'emple paroiſſial, Dieu te benie &
‘garde, & en ſon Saint & vénérable
‘nom je te benis, dédie & conſacre
‘pour ſon ſaint ſervice; au nom du
‘Pere du Fils & du Saint Eſprit: &
‘porteras le nom de Saint Pierre,
‘vrai apôtre & diſciple du Sauveur
‘de tout le monde, priant Dieu que
‘ſa très Sainte Parole y ſoit pure-
‘ment annoncée, & ſes louanges due-
‘ment chantées, & ſes ſaints ſacre-
‘mens droitement & ſaintement ad-
‘miniſtrés, au grand ſalut, profit &
‘contentement des corps & des ames,
‘tant des paſteurs que du troupeau;
‘que ſon bon plaiſir ſoit auſſi de bé-
‘nir ton cimetière; & que tous ceux,
‘ou celles, qui ſeront enterrées en toi,
‘ou en ton cimetière, ayent cette
‘grace de reſſuſciter a la fin du
‘monde, au dernier jour, en réſur-
‘rection de vie éternelle & bienheu-
‘reuſe, par les merites de la mort, &
‘paſſion, & réſurrection de ton fils

'bien aimé notre Seigneur & ſeul
'Sauveur Jeſus Chriſt. Priant Dieu
'que tu ſois maintenue & entretenue
'en bon état, & augmentée de temps en
'temps, & qu'il lui plaiſe te garantir de
'toutes adverſités, d'ennemis viſibles
'ou inviſibles, de vents, tonnerres &
'éclairs, dragons, tempêtes démeſu-
'rées, & de tous flots impétueux, &
'de tous ceux qui voudroient ou
'pourroient t'interdire, ruiner ou
'abattre; ou faire tort à tes orne-
'mens ſacrés.' Alors au commande-
ment du dit évêque, le grand prêtre
repandit grande abondance d'eau ſa-
crée ſur le pavement du dit lieu ſaint,
& ſur tout le cimetière, avec ſaintes
prières; orgues, cloches, trompettes,
tambours & autres inſtrumens de mu-
ſique ſonnans & reſonnans, pour
l'eſpace de quarante jours & quarante
nuits ſans ceſſer. Alors apres avoir fait
des dons & offrandes au dit lieu ſaint,
chacun ſelon ſa volonté, ils ſe depar-
tirent tous, en louant Dieu, auteur de
toutes bonnes œuvres, auquel ſoit
honneur & gloire, aux ſiècles des ſiè-
cles. *Amen.*

Lihou ou Lihoumel.

Le Prieuré de Lihou ou Lihoumel fut bâti en l'année 1114. Le quinzième jour du mois d'Août, l'an benis de notre doux Sauveur Jesus Christ, mil cent quatorze; comparut a la requête de frere Machoie Lublin, prieur de Lihou ou Lihoumel, en la paroisse de Saint Sauveur, en l'île sainte dite Guernesey; a celle fin de dédier & consacrer en la paroisse de Saint Sauveur un certain prieuré ou temple, rétiré solitairement pour servir à la gloire de la céleste grâce, savoir est; Clotaire de la Belangierre, évêque de Coutance; Renault Salisbury, gouverneur du fort de la porte de la Roquaine; Renault Montsauvage, gouverneur du Chateau & paroisse de l'archange; Adam le Bourgois, gouverneur du bourgage de Saint Pierre Port; les nobles Hillaire Blondel, Jean de Garis, Jean Henry, David Brouard, Otes de Garis, Janin Lochet, Jean Clavet,

Silveſtre de Hallia, James Vivaré, ſire Richard d'Auneville, de la paroiſſe de St. Sampſon; Alexandre le Foreſtier, Jean Bonamy, Nicolas le Febvre, Martin Cocquerel, Iſabelle la Belengierre, abeſſe de Can, Martin Goſſe, Hellier du Mont, Robert Henry, Nicolas Hué, James de Mantalle & pluſieurs autres honorables perſonnes de pluſieurs quartiers, ce que voyant, l'évêque fis ſigne d'inclination a l'aſſemblée, leſquels ſe proſternèrent tous les genoux en terre, a mains jointes en grande dévotion; alors l'évêque commença a faire ſon office & ces déclarations a mains jointes & ſes genoux nuds contre l'autel, & dit; 'Pere Saint, créateur du ciel & de la terre; qu'il te 'plaiſe écouter & exaucer toutes les 'requêtes, demandes & ſupplications 'que nous te faiſons maintenant devant le trône de ta ſainte grace, 'pour ce petit lieu dédié & ſeparé 'pour ton ſaint ſervice. Temple 'chapelle, lieu retiré, Dieu te bénie '& garde, & en ſon ſaint & vénéra-

‘ble nom je te benis & te baptiſe de
‘cette eau baptiſmale avec ton cime-
‘tière, au nom du Pere, du Fils &
‘du Saint Eſprit; & porteras le nom
‘de Nôtre Dame de la Roche: priant
‘Dieu qu'il faſſe la grace a tous ceux
‘qui feront retentir en toi ſa ſainte
‘parole, qu'ils en puiſſent faire lo-
‘yalement leur profit avec tous les
‘auditeurs; en exauçant toutes leurs
‘bonnes prieres pour le ſalut de leurs
‘corps & de leurs ames; & que tous
‘ceux qui ſeront enterrés en toi & en
‘ton cimetière, ayent cette grace de
‘reſſuſciter au dernier jour en réſur-
‘rection de vie éternelle & bienheu-
‘reuſe; requerrant la très Sainte Tri-
‘nité de te garantir de foudres, ton-
‘nerres & éclairs; de vents, d'orages
‘& de tempêtes démeſurée; & de
‘tout aſſaut d'ennemis viſibles ou
‘inviſibles: te recommandant a tous
‘teſtateurs & teſtatrices, afin qu'ils
‘ayent ſouvenance de ton maintient
‘& entretien, & de tous ceux qui de
‘toi porteront ſoin, auquels nous
‘donnons charge & commandement,

' d'invoquer nuit & jour le ſaint nom ' de Dieu bénit éternellement, pour ' tous les debonnaires qui pourvoiront ' à ton augmentation.' Et toute l'aſſemblée dit, *Amen*. Alors l'évêque commença le pſeaume, ' Menez, menez joie au Seigneur, qui eſt le rocher de notre ſalut.' Puis le cantique, ' Beni ſoit le Seigneur le Dieu d'Iſraël, ' & le cantique de la ſainte Vierge, ' Mon ame loue grandement le Seigneur.' Puis au commandement du dit évêque, on dreſſa ſur le pinacle, qui étoit de douze pieds de long & quatrevingt de hauteur, les trois bannières de ſoie, l'une du noble Renault de la Roquaine, l'autre du noble Renault Montſauvage, gouverneur du Valle, & l'autre du noble Hillaire Blondel. Alors chacun & chacune ſe départit de l'aſſemblée, en rendant grâce & gloire à Dieu: puis ſur l'heure, le dit Hillaire Blondel fit publier, que chacun & chacune de la dite aſſemblée fiſſent retraite chez lui, afin de prendre leur repas avec action de grâce a celui dont toutes choſes viennent. *Amen*.

Chateau Cornet.

LE rempart du Nord-Est du chateau Cornet, avec sa ceinture de bas, savoir, les murailles du chateau tout a l'entour; fut bâti par Messire Thomas Leighton, governeur du dit Chateau & île de Guernesey, sous l'autorité de sa Majesté, la reine Elizabeth, d'heureuse mémoire & dedié le douzieme jour du mois d'Août l'an mil cinq cents nonante quatre en presence du dit Messire Thomas Leighton, de Louïs Devick, écuyer baillif, & de Mr. Milhommeau, seigneur du Gravier, ministre de l'église de St. Pierre Port; avec les autres ministres, anciens & officiers de l'île; & aussi les connétables & douzainiers de la ville. Le dit Mr. Milhommeau commença par l'invocation du nom de Dieu, priant premièrement, pour sa très excellente Majesté la reine Elizabeth, pour son très honorable conseil, pour Monsieur le Governeur, pour Madame son épouse, & pour

leur noble famille: pour tous les Meſſieurs de la juſtice, pour tous les paſteurs, & généralement pour tous les habitans de cette île: puis continuant ſon diſcours, il dit; ‘Que perſonne ne trouve étrange l'action preſente, comme une choſe nouvelle: ‘il eſt beſoin que tous ſachent, que ‘ce que nous faiſons maintenant n'eſt ‘point d'invention humaine, mais ordonnée de Dieu & pratiquée par l'égliſe ancienne; comme il eſt dit ‘dans Néhémie chapitre 12, verſet ‘27. “Or en la dédicace de la mu-“raille de Jéruſalem, on envoya “querir les Lévites de tous lieux, “pour les faire venir à Jéruſalem, “afin qu'on célébrât la dédicace avec “joie, par des actions de grâces & “par des cantiques, ſur des cymbales, “des muſettes & des violons.” Or, ‘maintenant que ce chateau eſt paraché & rendu comme imprenable, ‘nous le dedions aujourd'hui a l'Eternel notre Dieu, le priant de le bénir à jamais & de l'environner de ‘ſa ſainte ſauvegarde; & qu'il lui

'plaiſe d'établir dans toute l'île ſon
'pur & ſaint ſervice, la faiſant fleu-
'rir à jamais, en ſainteté & en juſtice,
'au nom, & pour l'amour de Jeſus
'Chriſt, notre Seigneur. *Amen.*'
Puis le gouverneur nomma le rempart, lui donnant le nom de Boulevart royal, Après quoi, tous les canons du dit rempart furent tirés, en réjouiſſance de la dédicace, qui fut ſuivi d'un feſtin magnifique.

FIN des dédicaces.

PONT DU VALLE.

Les chefs plaids capitaux de la St. Michel, tenus à Ste. Anne, en la paroisse du grand Sarazin, par Nicolas de Beauvoir, baillif; à ce presens, Jean le Gros, James le Marchant, Pierre de la Lande, Robert de la Salle, Colin Henry, Rauf Emery, Gautier Blondel & Guillot le Fevre, jurés de la cour de notre Souverain Sire le roi Jean d'Angleterre.

EN l'isle de Guernesey, le Quatorzieme jour du mois d'Octobre, mille deux cents quatre, sur la remonstrance qui nous a esté faite aujourd'huy de la part des freres, Jean Agenor, prieur en la paroisse de l'arquange de St. Michel au valle & ses aliez, Pierre de Beauvoir, Pierre Martin, Jean Effart, Jean Jehan, Pierre Nicole, Pierre Dupré, Jean Agenor, Michel Le Pelley, Jean Capelle, & autres tant de la paroisse du valle, que de St. Sampson, qu'ils estoient grandement enpechez & domagez concernant le débordement de la mer, & qu'elle avoit coupé le dauvre, & passage, & commodité d'entre les paroisses; entendu qu'il estoit impossible, non seulement d'y passer pour faire pourcession, mais aussi pour aller faire trafict les uns avec les autres, & principallement aux landes &

paroiſſe du Grand Saraſin, s'il ne nous pleut leur permettre, & accorder, de faire & maintenir un certain pont paſſant du Valle a St. Sampſon, etant propre & paſſable, a qui appartiendra de la maintenir de temps en temps a l'avenir. Pourquoi nous ne voulons refuſer la reſonable remonſtrance des avants dits habitants; & pour le bien public nous leurs avons appointé veue ſur les limites & places les plus celebres, dans le jour Saint Bartelemi prochain & avertiront le commun de s'y trouver, pour ouir ce que par nous ſera ordonné touchant le dit Edifice. Donné par copie des rolcs.

Signé, COLIN DE LA LANDE.

ETENDUE DE L'ILE.

GUERNESEY a deux lieues & mille deux cents ſoixante pieds de longuer, ſa largeur eſt d'une lieue ou environ, chaque lieue meſurant quinze milles huit cents quarante pieds, meſure d'Angleterre, comme ſuit;

LONGUEUR.

Du guet de Pleinmont au clocher de St. Sauveur, 13830 pieds; du clocher de St. Sauveur au gibet des fourques, à St. André, 10245 pieds; du gibet des four-

nes au moulin de l'Hivreuse, 7070 pieds; & du moulin de l'Hivreuse au grand carfour de la ville, 1800; le tout en droite ligne.

Total, 32945 pieds.

LARGEUR.

Dans sa plus grande largeur, 27000 pieds; & dans l'endroit le plus étroit 3000; estimé à une lieue.

Supposé que l'île fut unie, elle contiendroit vingt neuf milles quatre cents quinze vergées & huit perches de terre; ce qui fait (a conter vingt vergées par bouvée) mille quatre cents bouvées, quinze vergées & huit perches. L'île est plus grande de près de quatre cents bouvées qu'il n'est fait mention dans les étentes du roi: les marés & marécages, cotils & cotillages, & autres terres libres n'étant en nul perquages.

On pourroit ranger en une ligne, mille six cents cinquante hommes, & laisser vingt pieds de distance entre chaque homme, depuis Pleinmont jusqu'a la ville.

Pour couvrir l'île d'hommes, à vingt pieds de distance les uns des autres, il en faudroit seize cents vingt trois milles neuf cents soixante neuf; & joignant les uns aux autres, deux cents cinquante neuf millions, quatre cents quarante milles, trois cents, à compter deux pieds en carré a chacun; qui est plus d'hom-

des portant armes, qu'il n'y a dans le monde.

Le vingt-septième jour d'Août, mil six cent vingt & un, tous les hommes de l'île parurent en revue devant le gouverneur, & chaque paroisse produisoit le nombre suivant,

St. Sampson — — —	57
Le Valle — — — —	114
Torteval — — — —	45
St. Sauveur — — —	130
La Foreſt — — — —	60
St. Pierre du Bois — —	120
St. Martin — — — —	136
Le Câtel — — — —	120
St. André — — — —	63
La Ville — — — —	312
Total	1157

De sorte, qu'avec cent soixante trois de plus, tous les hommes qu'il y avoit dans l'île en ce temps là n'auroient couvert que six perches de terre.

FINIS.

MVSEVM BRITAN NICVM